



le Perou renforce la protection contre le tabagisme dans les lieux publics

Rubrique : actualités - Date : vendredi 2 avril 2010

Le président du Pérou a promulgué une loi interdisant de fumer dans les lieux publics fermés, les moyens de transports publics et les entreprises, imitant ainsi la plupart des autres pays sud-américains informe l'AFP.

Les CHRDC sont concernés par cette interdiction, votée mardi par le Congrès péruvien. La plupart des pays limitrophes ont déjà mis en place cette interdiction mais certaines régions ne sont pas concernées.

Ainsi en Argentine, fumer dans les lieux publics est interdit dans la province de Buenos Aires (40 millions d'habitants), mais reste autorisée dans d'autres régions. Au Brésil, il est interdit de fumer dans les deux principaux Etats (RIO et Sao Paulo) mais n'est pas mis en place dans le reste du pays.